

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 619

34 – HÉRAULT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTPELLIER

Ventes et cessions

821 691 219 RCS Montpellier.

CN+.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 3000.00 EUR.

Adresse : 91, Rue de la 1ère Écluse, 34070 Montpellier.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : société absorbante CLINITEX HERAULT SASU au capital de 200 000 euros Siège social: 21 Rue Marcel Carne 34970 Lattes RCS Montpellier 948 954 995 société absorbante CN+ SAS au capital de 3 000 euros siège social: 91 Rue de la 1ère Écluse 34070 Montpellier RCS Montpellier 821 691 219 AVIS DE PROJET DE FUSION-TRAITE DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE LA SOCIÉTÉ "CN+" PAR LA SOCIÉTÉ "CLINITEX HERAULT". 1/ évaluation de l'actif et du passif de CN+ dont la transmission à CLINITEX HERAULT est prévue: - montant de l'actif: 195.068 euros - montant du passif: 88.132 euros soit un actif net transmis de: 106.963 euros 2/ rémunération de la fusion: CLINITEX HERAULT société absorbante détenant la totalité des actions de CN+ société absorbante, il ne sera procédé à aucun augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. 3/ prime de fusion: néant 4/ mali de fusion: 327.814 euros 5/ dépôt de projet de fusion-traité de fusion le projet de fusion-traité de fusion établi le 28/06/23 a été déposé le 29/06/23 au nom des deux sociétés, au greffe du tribunal de commerce de Montpellier..